

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design  
Toulon Provence Méditerranée »  
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet  
83000 Toulon**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU MARDI 28 JANVIER 2025**

NOMBRE DE MEMBRES		
19		
Présents	Représentés	Absents
11	3	5
<u>OBJET DE LA DÉLIBÉRATION</u>		
N° 28/01/25-01		
<b>Installation des instances de l'EPCC Ecole supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée</b>		

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le 25 du mois de janvier à 14h30.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Dalia MESSARA, Laetitia QUILICI, Claude ARNAUD-GALLI, Gaston SECONDI, Rémy LEVRAUD, Olivier MILLAGOU, Pierre PELLETIER, Ian SIMMS**

**ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)**

**ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :**

**Josy CHAMBON représentée par Yann TAINGUY  
Hélène BILL représentée par Jean-Luc DELAUNAY,  
Valérie MONDONE représentée par Gaston SECONDI**

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

**Philippe MAHE, Jean-Pierre BLANC, Jean-Sébastien VIALATTE, François CARRASSAN, Thomas DIEULLE,**

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design  
Toulon Provence Méditerranée »  
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet  
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'EPCC ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE  
MÉDITERRANÉE**

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU MARDI 28 JANVIER 2025**

~~~~~

**N° D'ORDRE : 28/01/25-01**

**OBJET :**

**Installation des instances de l'EPCC  
Ecole supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée**

Monsieur le Président expose :

Mes chers collègues,

Conformément aux statuts de l'établissement, le Conseil d'administration comprend 19 membres, dont un collège du personnel enseignant élu pour trois ans et un collège des étudiants élu pour 2 ans.

Les dernières élections pour le collège étudiant ont eu lieu les 16 et 17 janvier 2023 pour 2 ans il convient donc de réélire ce collège. Les élections ont eu lieu le 21 janvier 2025.

**Pour le Conseil d'Administration, ont été élus pour une durée de deux ans, pour le collège des étudiants :**

Membres titulaires :

M. DIEULLE Thomas  
M. MIGNONNEAU Enora

Membres suppléants :

M. PINOL Mélissa  
M. TOH Dingui Letizia

Pour le collège des enseignants, les dernières élections ont eu lieu le 23 janvier 2024 pour 3 ans. Un siège de représentant enseignant suppléant a été déclaré vacant au 31 août 2024. L'article 6 dispose également qu'en cas de vacances de plus de trois mois, et quelle qu'en soit la cause, survenant plus de six mois avant l'expiration du mandat des membres, un autre représentant est désigné ou élu dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir. C'est pourquoi de nouvelles élections ont donc été organisées le mardi 21 janvier 2025.

**Pour le Conseil d'Administration, ont été élus pour une durée de trois ans soit jusque 2027, pour le collège des enseignants :**

Membres titulaires :

Monsieur Olivier MILLAGOU  
Monsieur Ian SIMMS

Membres suppléants :

Madame Sylvia BONAL  
Madame Solange TRIGER

**Il convient également d'acter le renouvellement des membres du Conseil d'Administration tels que désignés par le Conseil départemental du Var**

Par délibération n°10/11/2021-01 du 10 novembre 2021 ont été installés pour représenter le Département du Var au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC Esadtpm pour une durée de 6 ans par délibération n° A4 du 20 juillet 2021 un membre titulaire et un membre suppléant.

La Commission permanente a désigné par délibération n°G1 du 16 décembre 2024 la désignation d'un nouveau membre titulaire et d'un nouveau membre suppléant jusqu'à la fin du mandat électif restant à courir (2027).

Membre titulaire :

Madame Laetitia QUILICI

Membre suppléant :

Monsieur Marc LAURIOL

**Il convient donc également d'acter le renouvellement de la nomination en tant que personnalité qualifiée pour le département du Var**

Monsieur Jean-Luc DELAUNAY membre du Conseil d'administration de l'EPCC a été confirmé pour représenter le Département du Var en tant que personnalité qualifiée avec un mandat de trois ans (jusqu'en décembre 2027).

Il est proposé au Conseil d'administration de valider officiellement l'installation des membres du Conseil d'Administration.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 14  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, le 28 janvier 2025.

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'Établissement Public de Coopération Culturelle  
École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence  
Méditerranée

Monsieur Yann TAINGUY

